

La Vie de Soues

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS
N°66 // JUIN 2018


Éditorial

Le Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) : où en sommes-nous ?

Le projet de Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) de Soues a été présenté aux habitants de la commune, lors de deux réunions publiques les 27 mars 2017 (diagnostic, Projet d'Aménagement et de Développement Durable) et 20 mars 2018 (Projet d'Aménagement et de Développement Durable, traduction réglementaire).

Le projet de P.L.U., actuellement en cours de finalisation, sera ensuite soumis au Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Tarbes- Lourdes- Pyrénées en vue d'être « arrêté ». Cette étape est importante car elle marque le début d'une phase de consultations, d'une part, des Personnes Publiques Associées. Il s'agit des partenaires qui ont été associés à l'élaboration du projet de P.L.U. et qui vont rendre un avis sur le document, chacun dans leur domaine. D'autre part, du public, à travers l'organisation d'une enquête publique qui sera conduite par un commissaire enquêteur désigné par le Président du Tribunal Administratif de Pau. Les habitants de la commune seront informés par voie d'affichage et de presse des dates de l'organisation de l'enquête publique et des permanences du commissaire enquêteur afin de le rencontrer.

Ces consultations devraient être programmées pour le 2^{ème} semestre 2018.

A l'issue de l'enquête publique, le projet de P.L.U. de la commune de Soues, éventuellement modifié pour tenir compte des différentes observations émises par les Personnes Publiques Associées et le public, sera présenté en Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Tarbes- Lourdes- Pyrénées en vue d'être approuvé.

La concertation sur le projet de P.L.U. de Soues est toujours en cours ; nous vous invitons à faire part de vos remarques et suggestions en les inscrivant dans le cahier de concertation laissé à votre disposition en mairie de Soues.

Il va nous falloir apprendre, désormais, à modérer notre consommation du sol et de l'espace, en privilégiant, pour les constructions nouvelles, les terrains disponibles en zone urbanisée, afin de préserver les terres agricoles.

Votre Maire
Roger LESCOUTE

Bulletin Municipal de SOUES Juin 2018 N°66
// Réalisé par la Commission Information
Directeur de la publication : Roger Lescoute // **Coordination** : Raymond Dupont
// **Articles et photos** : Commission Information et Associations // **Conception et Impression** : Sté IMAGES - Arts Graphiques Tarbes
// Ce numéro a été tiré en 1 500 exemplaires.



La ZAC du PARC de l'ADOUR, si elle se développe, le fera sans AUCHAN !

Cette fois nous y sommes ! Le Conseil d'Etat a rejeté le 13 avril dernier, le pourvoi de la Sté Grand Tarbes Investissement porteuse du projet commercial avec notamment un hypermarché à l'enseigne AUCHAN, sur la ZAC dite Séméac-Soues.

C'est une déception pour tous ceux qui avaient misé sur le développement commercial autour de la sortie Est de l'autoroute et, notamment pour SOUES. Les motivations du rejet font notamment état des risques que le projet faisait courir aux commerces des centres villes et pôles commerciaux périphériques ... qui eux peuvent continuer à se développer !

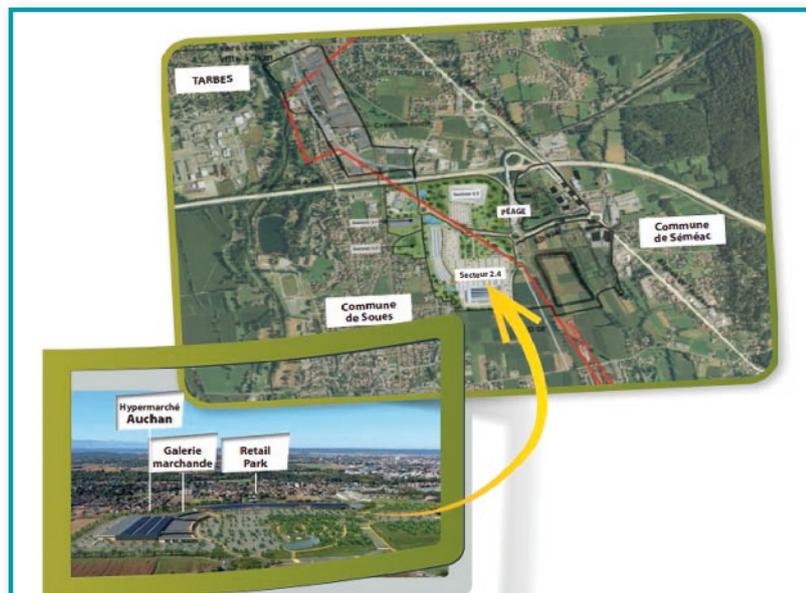
Les mêmes causes n'entraînent pas les mêmes effets, semble-t-il, sur l'ancienne Agglomération tarbaise, entre l'Ouest et l'Est !

Certes, la crise serait passée par là et, avec elle, le développement de l'e-commerce. Mais uniquement donc pour la partie Sud-Est de l'ex-Agglomération ? Bizarre quand même !

Bref, Grand Tarbes Investissement et AUCHAN ont jeté l'éponge, confirmant l'abandon du projet à M. le Maire le 4 mai.

Mais, ne désespérons pas ! La Grande Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées reste toujours propriétaire d'un foncier s'étendant sur 80 hectares. De quoi voir venir en quelque sorte. Les questions sont désormais quand et, pourquoi faire ? On nous promet un aménagement progressif : avec qui, à quelles échéances ? Le foncier n'est-il pas disponible ? Pourquoi attendre ?

On nous promet aussi la pénétrante entre le rond-point de l'autoroute et l'usine ALSTOM, afin de desservir la future zone et, délester ainsi la circulation du centre de Soues. Mais là, il faudra faire avec le Département ! En conclusion, qui vivra, verra !



Principales manifestations du 2^{ème} semestre 2018

	Date	Nature
Juillet	14	Dépôt de gerbe Monuments aux morts
	14	Bal et Feu d'artifice
	15	Amicale Auto-Rétro
Septembre	2	« La Gambettoise » : course, marche
	2	Fête du Sport en Famille
	15 - 16	Journées du Patrimoine
Octobre	23	Vide-grenier de l'ATAR et Rassemblement véhicules anciens
	6-7	Fête de l'Humanité
	13	Soirée Comité des Fêtes
Novembre	21	Vide grenier « Gambettes Souessoises »
	11	Monument aux morts : ARAC avec la participation des Ecoles
	15-16	Marché de Noël : Femmes Loisirs
	18	Marché de Noël : Hand-Ball
	22	Concert Pena Andalouse Guatemala
Décembre	25	Concours Scrabble
	7	Téléthon
	8	Loto Football
	15	Audition Ecoles Musique TLP
	16	Spectacle Rollers artistiques
	31	Réveillon Comité des Fêtes

Travaux sur le réseau d'adduction d'eau potable

Le Syndicat Intercommunal d'adduction d'eau potable Adour Coteaux, vient de remplacer dans la commune (rues Honoré Laporte et Emile Zola), un kilomètre de canalisations vétustes. Un investissement de 250 000 €, effectué sans subvention.

La Commune en a profité pour renouveler des bouches à incendie, au coût unitaire de 2 500 €.



**Programme fêtes
Soues 2018**

VENDREDI : 15/ 06/2018:
 Feu St Jean /
 Soirée podium X TREME

SAMEDI : 16/ 06/ 2018:
 Concours de pétanque, animation/ jeux, par les conscrits
 Bodega
 Soirée Disco mobile (EXTREME)

DIMANCHE: 17/ 06/ 2018:
 Apéro / Repas Animé "Los San Partoches"
 Bodega
 Soirée Animée par l'orchestre ADN.
 23h Feu d'artifice.

SOUES (65)

SAMEDI 23 JUIN 2018

LA SOUESSOISE

ORGANISÉE PAR LE COMITÉ DES FÊTES

NOUVEAU : TRAIL 16 KM

10 km course (Challenge de Bigorre)
16 km trail
10 km marche
8 km randonnée

Course et trail : Départ 20 h 00
 Marche et rando : Départ 20 h 10

1 lot à chaque participant
 Récompenses : marcheurs - coureurs
 Tirage au sort - Buffet à l'arrivée

Course et trail : 10 € - marche : 10 € - randonnée : 8 €

Course enfants : Samedi 23 juin - Départ 15 h 00
 1 € - Goûter et récompense à chaque participant

Inscriptions par courrier (avant le 16 juin)
 ou à la salle polyvalente : samedi 23 juin de 10 h à 19 h 30

Licence ou certificat médical de non contre indication à la pratique de la course à pied ou marche en compétition datant de moins d'un an
OBLIGATOIRE À L'INSCRIPTION pour les courses et la marche chronométrée.
 Autorisation parentale obligatoire pour les mineurs

Renseignements au 06.12.33.09.97
 ou au 05.62.33.06.48 (après 20 h 00)

Festival Carapatte



Les 29, 30 juin et 1er juillet. Rencontre des écoles de théâtres d'enfants du département, dans divers points de notre commune :

- salle Jean-Baptiste LARTIGUE
- Mairie, salle 4
- salle « Récréactivités » au Centre Jean-Jaurès.

Le programme est à retirer à la Mairie ou à consulter sur le site soues.com

➤ Pas d'augmentation du taux d'imposition des taxes locales en 2018

Le budget voté pour 2018 est équilibré, en recettes et dépenses, à hauteur de 2 467 312,81 € en Fonctionnement et à 518 092,86 € en Investissement.

Le **taux** des taxes locales reste **stable** entre 2018 et 2017 (pas d'augmentation votée), mais compte tenu de l'évolution du montant des bases imposables (+ 1,82%), le produit attendu par la commune s'élève à 1 081 700 €, contre 1 062 317 € en 2017.

NON à l'asphyxie des communes !

Depuis 4 années Soues (comme les autres collectivités), a été soumise à de rudes épreuves pour assurer son budget. Les dotations financières de l'État (compensation des charges transférées), ont diminué de façon inédite. Ainsi pour un budget total d'environ 2 millions d'euros, les aides de l'État ont chuté de 150 000 euros en quatre ans, Contraints par la loi à l'équilibre de notre budget, nous avons dû procéder à des choix draconiens. Cela se traduit par un coup de frein sur l'investissement. En 2018 le remplacement des menuiseries de l'école maternelle sera le seul investissement notable mais indispensable.

Dans la foulée de « ses réformes » le Gouvernement-Macron prévoit un bouleversement avec la suppression de la taxe d'habitation. La marge de manœuvres de la commune deviendra quasi nulle. La baisse des dépenses de fonctionnement c'est, ce sera inévitablement moins de services publics, moins de culture, de santé, de sport. A terme c'est la mise sous tutelle de la commune par asphyxie des finances locales.

Pourtant l'article 72 de la Constitution affirme nettement :

« Les communes s'administrent librement et bénéficient de ressources dont elles peuvent disposer librement ». On doit se souvenir et ne pas oublier que la crise boursière et financière de 2008 avait été atténuée grâce à l'amortisseur social que constituent la gestion communale et les services publics.

Asphyxier la commune c'est anéantir le bien de ceux qui n'ont rien : le Service Public.

➤ Bibliothèque Nathalie-Sarraute :

« Premières pages » à SOUES. Les livres c'est très bon pour les bébés !

Pour fêter l'arrivée de votre enfant (né ou adopté en 2018), le Département des Hautes-Pyrénées, en partenariat avec le Ministère de la Culture, la Caisse d'Allocations familiales et la Mutualité Sociale Agricole, est heureux de vous offrir :

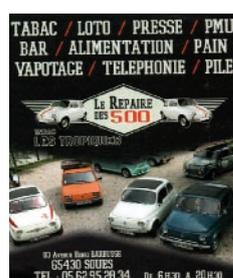
- **un album** (Déjà, de Delphine Grenier, éditions Didier Jeunesse, 2015), à venir retirer à la bibliothèque de Soues (la bibliothèque de Soues est l'un des 80 points de retrait partenaires de l'opération)

- **une adhésion d'un an à la bibliothèque de Soues**

Nous serons ravis de vous y accueillir aux horaires d'ouverture : le mercredi de 14h à 16h30 et le vendredi (hors vacances scolaires) de 16h30 à 18h.

➤ De nouveaux commerçants à SOUES

Le jeudi et le samedi, sur le parking de la Boulangerie MENGELLE, de 8h à 12h30, vous trouverez stationnée, la **Rôtisserie d'Isabelle et Arnaud**. Un service « à la carte » est aussi possible pour toute cérémonie. Tél : 06 84 88 37 18



Le **Tabac des Tropiques** est ouvert à Soues, depuis le 30 avril, au 89 rue Henri Barbusse, à la place de l'ancien « Proxi ». Tabac, loto, PMU, presse, alimentation, relais colis, cadeaux divers, articles fumeurs mais également dépôt de pain et bar-café. Ouvert tous les jours de 6h30 à 20h30 du lundi au samedi.

Un garage automobile va ouvrir à Soues.

Le garage **NEVES** ouvre ses portes à Soues, ce mois de juin, à la place de l'ancien garage Soucaze (ex-Carmouze). Mécanique auto toutes marques, ainsi qu'une spécialisation pour les camping-cars et les 4X4.



Boucher, Charcutier, Traiteur. Thibault est stationné, sur le parking face à la pharmacie, près de la fontaine, tous les vendredis matin de 8h30 à 12h30.

Vous pouvez le contacter au 06 37 58 91 82 ou, par mail : Thibault.guerin65@gmail.com

➤ Les 15 et 16 Sept. : Journées Européennes du Patrimoine

Vous pourrez :

- découvrir une exposition à la Mairie : la papeterie de Soues, le livre Terrier de Soues, le premier plan cadastral de la commune, l'histoire de quelques maisons anciennes, Alfred Nigou ancien Maire de Soues, les grèves à l'usine

- effectuer la visite guidée des canaux de Soues le Samedi 15 à 14h30; de la prise d'eau sur l'Adour(dite Richelieu), le site de la papeterie, et l'usine hydro-électrique, puis, sur l'autre rive de l'Adour, le mur dit « Romain » et les écluses,

- faire la visite guidée du centre bourg le 16 à 10h30 et 14h30 : présentation des constructions traditionnelles, leurs matériaux, l'évolution urbaine, les maisons-fermes, les écuries, les traces de l'élevage du cheval à Soues.

Le 16, enfin, à 17h, présentation de l'église Saint Pierre et du retable (de Dominique Ferrère).

➤ Actualités scolaires

Ecole maternelle : horaires rentrée 2018

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi :
9h00-12h15 et 14h00-16h45

Ecole élémentaire Barouquère-Theil : horaires rentrée 2018

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi :
8h30-11h45 et 13h30-16h15



A la rentrée 2018, les écoles reviendront à l'organisation dite "semaine de 4 jours".

Il n'y aura donc plus classe le mercredi matin, plus d'activités périscolaires (TAP) le soir.

La garderie sera maintenue, avant le temps de classe le matin dès 7h30, le soir jusqu'à 18h30.

Les horaires de classe des 2 écoles ont été actualisés en fonction du respect des temps d'enseignement et d'une optimisation de l'organisation de la restauration scolaire.

Ces changements ont été discutés et validés par les conseils d'école (enseignants, parents d'élèves élus, mairie) et entérinés par la direction académique.

Le mercredi, comme pour les vacances, les enfants pourront être confiés à l'Accueil de loisirs Barbazan / Soues : "Les Aventuriers".

Tous renseignements à : l'Accueil de loisirs intercommunal Barbazan / Soues, **1 rue des Tilleuls, 65690 Barbazan-Debat. Tél: 0562339650**

➤ Dessin-peinture : cours « portes-ouvertes » en juin et septembre

L'association **Dessine-moi un mouton**, sur Soues depuis 17 ans, vous ouvre ses portes : venez découvrir les diverses techniques de dessin, aquarelle, pastel, huile ou acrylique ! Pour tous les amateurs, les lundi-mercredi-jeudi (17 à 19h), le mardi (15 à 17h) et samedi (10 à 12h). A la « Maison témoin » du lac, impasse Louis-Pasteur. Contact : Président A. Paget : 06 08 06 22 31.

Exposition à l'occasion du Festival CARAPATTE.

Latina class' vous retrouve dès septembre prochain tous les lundis de 19h à 20h au Centre Jean-Jaurès pour un cours de Zumba avec Géraldine ! Informations au 06.89.13.09.38 / latinaclass@gmail.com

SOPHRO-RELAXATION : à domicile ou en groupe tous les jeudis soir de 18h30 à 19h30 (hors vacances scolaires) à l'Espace Jean-Jaurès à SOUES. Pour tous renseignements : Mme BOURREAU 06 08 74 29 91.

➤ Fermeture de la classe des tout-petits à la maternelle



En mars, nous apprenons avec stupéfaction que l'administration éducation nationale, supprimerait le dispositif d'accueil des enfants de moins de 3 ans, à l'école maternelle, à la rentrée 2018.

Cette classe accueille, le matin, les enfants de moins de 3 ans, selon un projet individualisé, souple et adapté. Cette scolarisation précoce est très bénéfique pour ceux qui en bénéficient et les parents sont très demandeurs, acceptant les contraintes liées au fait que leur enfant soit scolarisé à mi-temps.

Il faut savoir que cette organisation nous a été imposée en 2013 après fermeture de la 5^{ème} classe, la maternelle ayant été transformée en école à 4 classes avec en plus ce dispositif à mi-temps. L'évaluation est très positive, dans tous les domaines et pourtant tout est remis en question et l'école ne compterait plus que 4 classes !

Cette mesure imposerait : des effectifs chargés dans chaque classe restante et l'impossibilité de scolariser les enfants nés en 2016.

Enseignants, parents, élus se mobilisent pour demander le maintien de cet accueil pour nos plus jeunes citoyens. Les élus ont rencontré les représentants de l'état et, Monsieur le directeur académique qui promet de reconsidérer la situation de Soues, en Juin, lorsque les mesures de « carte scolaire » seront arrêtées.

➤ Un nouveau Directeur Général des Services (DGS) de la Commune



Valentin LAY occupe le poste de DGS, succédant à M. Parrot, depuis début 2018. Il devient ainsi le plus proche collaborateur administratif du Maire. Ce Haut Pyrénéen, titulaire d'un Master2-Collectivités Territoriales, est aussi lauréat du concours d'Attaché Territorial.

Il conçoit sa mission avec, avant tout, la volonté de prendre part à la mise en œuvre d'actions concrètes, d'intérêt général, au service de la commune et de ses habitants.

Il se propose également d'apporter, du fait de sa jeunesse, un regard nouveau permettant d'optimiser la gestion de la commune et de son personnel.

Le Conseil Municipal lui souhaite un plein succès dans ses nouvelles fonctions.